



ORGANISATION CONCERTÉE DES ECOLOGISTES ET AMIS DE LA NATURE

OCEAN asbl

Tél. : 00243998539142

E-mail : [oceanasbl@gmail.com](mailto:oceanasbl@gmail.com)

---

## DOCUMENT DE POLITIQUE DE L'ORGANISATION

Janvier 2016



## I. Contexte et justification

Le présent document de stratégie de l'organisation est assorti de la dernière Assemblée Générale de OCEAN. L'Assemblée avait trouvé indispensable l'élaboration de la politique générale de l'Association, l'adoption et validation des rapports d'activités, des rapports financiers ainsi qu'administratifs de la Coordination. Les échanges autour des différents axes ont permis d'avoir les avis de tous les membres afin d'arriver à décider sur les différentes stratégies de l'organisation.

## II. Vision

Contribuer au maintien et à la restauration de l'équilibre écologique des écosystèmes naturels et participer à la promotion des droits et développement durable des communautés locales et peuples autochtones.

Pour y parvenir, les actions suivantes sont envisageables et recommandées :

- ❖ Une organisation à vocation écologique pour la gestion durable de l'environnement et le bien-être de l'homme ;
- ❖ Une organisation capable de faire le suivi de l'application des textes juridiques sur la gestion durable des ressources naturelles,
- ❖ Une organisation capable de défendre et protéger efficacement les droits des communautés locales et peuples autochtones en cas de violation et de dénoncer toute exploitation abusive des ressources naturelles;
- ❖ Une organisation qui encadre les initiatives de gestion durable et multi-usage des ressources naturelles faite par, ou avec la participation réelle des communautés locales et/ou peuples autochtones et qui tient en compte leurs droits fonciers, coutumiers et leurs besoins socio-économiques;
- ❖ Une organisation qui promeut la participation représentative des communautés locales et peuples autochtones dans la prise de décision sur la gestion des ressources naturelles et le développement durable au niveau local, provincial, national et international;



- ❖ Une organisation qui promeut l'équité dans le partage des opportunités de la gestion et de l'accès aux ressources entre les communautés locales et peuples autochtones;
- ❖ Une organisation qui encourage le cadre de concertation et le dialogue entre les communautés locales, peuples autochtones, service étatique, secteur privé, chercheurs et les OSC au niveau local, provincial, national et international.

### III. Rayon d'action

Toute l'étendue de la République Démocratique du Congo. Les activités sont concentrées actuellement dans les provinces suivantes :

- Kinshasa : participation aux réformes légales, aux processus REDD+ et PIF.
- Province orientale : Banalia, Isangi, Basoko, Watsa, Opala, Mambasa, Yahuma, Bafwasende, Ubundu, Irumu.
- Province de l'Equateur : Bikoro et Mbandaka.
- Province de Bandundu : District de Maindombe (Kiri, Inongo et Oshwe).
- Province du Nord Kivu : Beni

### IV. Domaines d'intervention

- Environnement et Foresterie ;
- REDD+ et Changement climatique
- Cartographie participative et sécurisation foncière ;
- Développement rural et Agriculture durable ;
- Droits humains ;
- Peuples autochtones.

### V. Groupes cibles

Communautés locales et Peuples Autochtones; Paysans (agriculteurs, charbonniers, éleveurs, pêcheurs...); Grand public; Elèves et étudiants; Pouvoir public; Associations diverses et Parlementaires.



## VI. Identification des processus en cours en RDC qu'intéresse l'organisation

- APV/FLEGT (Application des Réglementation Forestière, Gouvernance et échange commerciaux)
- REDD (Réduction des Emission liées à la Déforestation et la Dégradation des Forêts)
- Négociation des clauses sociales
- Reformes Forestières
- Changement Climatique (Adaptation et Atténuation)
- COP21
- Economie verte
- Marche de Carbone
- Fond Vert
- Zonage

### i. Comment capitaliser ces processus ?

- La première des choses c'est le renforcement des capacités des membres de l'organisation par ceux qui ont eu des formations, qui participent dans les discussions au niveau national et international sur tous ces processus. Un partage d'information pour la capacitation de tous
- Développer la culture de responsabilité et celle de rendre compte aux membres de l'organisation, lorsqu'on participe à un processus ou une formation à l'extérieur du pays et au niveau national
- Demeurer dans les différents réseaux nationaux et internationaux (RRN, GTCR, Accra Caucus ...), cependant, développer des positions propres à OCEAN à partager avec les réseaux à tous les niveaux
- Développer le travail de sensibilisation sur les différentes thématiques auprès des autorités politico administratifs (Présidence, Gouvernement, Ministère, Parlement (commission socioéconomique)).



- Organiser des conférences débats avec les Universitaires, encadrer les jeunes à la protection de l'environnement dans les écoles, animer des émissions télévisées, des jeux concours
- Par rapport aux questions liées aux négociations des clauses sociales et réformes forestières : demander à la cellule Juridique de pouvoir rassembler tous les textes légaux en matière de gestion des ressources forestières et droits des communautés, les proposer aux chargés des projets afin de développer des actions conformes
- Vulgariser les dits textes auprès des communautés et des autres acteurs impliqués dans la gestion des ressources
- Marché de carbone : mettre tout le monde au même niveau de compréhension des risques enjeux et opportunités de ce marché et développer la politique propre à OCEAN en la matière
- Economie verte : atelier de sensibilisation à l'intention des décideurs
- Changement climatique : sensibilisation
- Avoir un parc expérimental pour OCEAN qui pourrait servir d'écotourisme (obtenir un terrain, avoir des pépinières)
- Zonage : travail à faire en réseau
- Renforcer les capacités des membres en Anglais
- Vendre l'expertise
- Etat des lieux.

ii. Accroître les actions pour le développement durable des communautés locales et des peuples autochtones

Cela au travers :

- Etudes socio bio - économiques dans le milieu où vivent les colos et PA ;
- Vulgarisation des méthodes et pratiques des subsistances en harmonies avec les principes écologiques (agroforesterie, Sylviculture, apiculture, pisciculture, myciculture, etc.)



- Formation des leaders des colos et PA sur les techniques de négociation de cahier des charges, gestion des conflits, sur les mécanismes d'adaptations et atténuation aux changements climatiques, etc.
- Elaboration des plans de développements locaux,
- Appui aux initiatives locales de développements,
- Information et sensibilisation des colos et PA sur les lois et textes réglementaires ayant une incidence sur les ressources naturelles et leurs moyens de subsistances,
- Zonage participatif dans le cadre des forêts des colos et PA
- Accompagnement juridique des colos et PA dans les revendications de leurs droits,
- Plaidoyer pour la mise en œuvre effective de rétrocession,
- Plaidoyer pour les transferts des prérogatives aux colos et PA sur certaines questions liées au développement local l'instar dispositions de l'arrêté 023 de cahier des charges, etc.
- Plaidoyer pour la participation réelle des colos et PA dans la prise des décisions sur la gestion des ressources naturelles et les développements durable aux niveaux locales, provinciales et nationales,

## VII. Durée de la stratégie

La présente stratégie de l'organisation est établie pour une période de 5 ans c'est à dire de 2016 à 2021.

